

MENSUEL MARS 2018 - NE PARAÎT PAS EN JUILLET-AOÛT



association royale
des architectes de liège

ARALg

Rencontre technique
Mardi 06 mars 2018

App ArchiSnapper

Nous avons l'honneur de vous inviter à notre rencontre technique
qui se tiendra à **l'ARALg**,
quai des Ardennes 12 à 4020 Liège, le

Mardi 6 mars 2018 à 17:30 heures

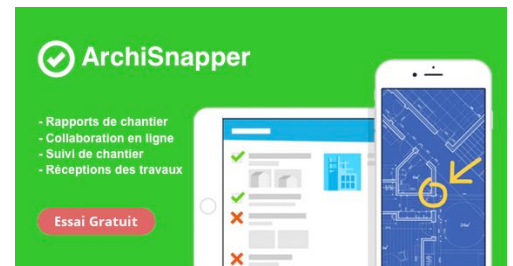
Au programme:

17H30 Ordre du jour :

- Lecture et approbation du P.V. de l'assemblée générale du 6 février 2018
- Correspondance et communications
- Divers

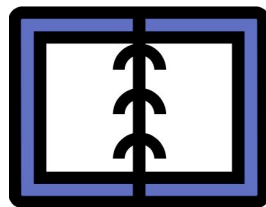
18h30 Présentation de l'application **ArchiSnapper** par Mme Leila Van der Haeghen.
Une application pour les rapports de chantier et les réceptions des travaux.

- Sur chantier : gain de temps lors de la rédaction des rapports sur chantier depuis le smartphone et/ou tablette.
- Au bureau : synchronisation, modification et envoi des rapports à tous les intervenants.
- Information et essai gratuit sur <https://archisnapper.com/fr/>



Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, cher Confrère, l'expression de nos salutations distinguées.

Philippe Meilleur,
Président



A VOS AGENDAS !

✗ 06 mars 2018	ARALg Rencontre technique Application ArchiSnapper
✗ 10 avril 2018	ARALg Rencontre technique
✗ 08 mai 2018	ARALg Rencontre technique
✗ 05 juin 2018	ARALg Rencontre technique

RECAPITULATIF



La Grenouille, ----- **Récapitulatif 2017**

sommaire

- 1- visite technique
- 1a- visite patrimoine
- 2 exposé technique
- 2a- exposé techno-administ
- 3- exposition
- 4- bibliothèque
- 4a- administ.Aralg
- 5- articles techniques
- 6- éditorial
- 7- urbanisme
- 8- ,comité juridique
- 9- voyage
- 10-,site web de l'Aralg

Fin 2017, la Grenouille a connu un grand changement d'aspect: la nouvelle présentation a évolué dans le sens actuel des médias, cad 2 parutions mensuelles simultanées sous un même titre :

- **une e-Grenouille, lecture "express"**
- **une Grenouille pdf, complète.**

Chacun y trouvera son compte, l'Aralg s'adresse à tous.

La nouvelle formule a déjà 3 mois, espérons qu'elle convient à tous.

Pour votre information, voici le récapitulatif pour 2017:

libellé	mois de parution
1- visite technique Chez Falzone-Kerlite Terreal à Lille CHC Mont-Légia	avril-mai juin septembre
1a- Visite de Patrimoine La tour des finances à Liège Les dessous de la Belle Liégeoise L'observatoire de Liège (Cointe)	septembre novembre novembre
2- Exposés techniques Trespa et Tyvek Siniat Syma-Stone SVK	janvier-février mai juin juin

Triflex	octobre
Weishaupt	novembre
Sigma coatings	décembre

2a- Exposé technico-administratif

Barème des prix de cession de mitoyenneté	janvier-février
Annnonce post-formation CSS	avril-mai
Annnonce conférence CoDT	avril-mai
Commentaires sur le PEB	avril-mai

3- Exposition

Compte rendu d'une visite LVMH à Paris et expo Chtchoukine	mars
--	------

4- Bibliothèque

Catalogue et consultation des ouvrages :
s'adresser à notre secrétariat



NIT 259	Géothermie peu profonde. Conception et mise en œuvre de systèmes avec échangeurs en forme de U
NIT 260	Le ferrailage du béton
NIT 621	Ouvrages particuliers en verre. Partie 2 : applications non structurales (vitrine, portes et ensembles en verre trempé)
NIT 262	Code de bonne pratique pour la pose des revêtements de sol textiles
NIT 263	Montage des capteurs solaires sur les toitures à versants
NIT 264	Détails de référence pour les murs creux



4a- Administration Aralg.



pv Ag du 8.11'16	janvier-février
récap Grenouille 2016	janvier-février
pv AG du 6.12 '16	mars
pv AG du 19.01'17	avril-mars
pv AG du 7.02'17	avril-mars
pv AG du 7.03'17	juin
pv AG du 4.04'17	septembre
pv AG du 2.05'17	septembre
pv AG du 6.06.'17	novembre
liste membres des comités	décembre
pv AG du 5.07 '17	décembre

5- Articles techniques

6- Editorial

le mot du bibliothécaire
Edito du Président de l' Aralg

janvier-février
mars

7- Urbanisme

projet d'éco-quartier à Liège

septembre

8- Comité Juridique

Le Comité Juridique s'est étoffé de nouveaux membres et s'est réuni 6 fois en 2017
Il nous a fourni une abondante information avec la liste de questions suivantes :

rapport 2014-2016	mars
question 356 assurances	"
" 371 refus de réception	"
" 374 association architecte +entrepreneur	"
" 375 carrelage	"
" 376 mur de soutènement	avril-mai
" 377 rachat de mitoyen & peb	"
" 378 cheminée gênante	juin
" 379 carrelage	septembre
" 380 formulaire	septembre
" 381 valeur du courriel	novembre
382 honoraires	"
" 383 clôture mitoyen	"
" 384 vues directes	"
" 385 dépréciations	"

9- Voyage

10- Site Web de l'Aralg & page f

Notre site poursuit son évolution sous la conduite de Jean Glaude. Sans oublier Benoît Custers occupé au développement d'audience de notre page f.
Merci et bonne continuation à tous deux.

Remerciements à nos partenaires 2017

Falzone-Kerlite-Mapei, Terreal, Trespa, Tyvek, SymaStone, SVK, Triflex, Weishaupt, Sigma coatings, Siniat, UWA. Cstc.



Tyvek

TRESPA® Meteon

weishaupt

SVK



an **etex** company



ARALg rencontre technique du 6 février



ARCHICAD est BIM

ARCHICAD® est le logiciel prépondérant dans le domaine de la Modélisation d'informations du bâtiment (BIM) pour l'architecture et la conception.

Travail en 3D : Tout le travail de création et de documentation du dessin se déroule en 3D, ce qui vous permet de prendre des décisions concernant la conception et d'en voir le résultat dans l'environnement 3D réel du projet.

Modèle central unique : Les architectes travaillent sur un seul modèle du bâtiment pour créer, documenter et construire leurs idées – les modifications sont reprises rapidement et automatiquement.

La documentation facile : La documentation créée en un seul clic et automatiquement mise à jour rend faciles les tâches les plus ardues.

BIM pour architectes

ARCHICAD se focalisant sur l'architecture, le dessin et la créativité, tout en les combinant avec les technologies de pointe et les innovations, les architectes peuvent se concentrer sur ce qu'ils font le mieux : la création d'excellents bâtiments.

Développés par des architectes pour des architectes :

ARCHICAD se concentre sur l'architecture depuis plus de 30 ans, et toute cette expérience et innovation est reflétée par des millions de bâtiments construits dans le monde entier.

Outils dédiés: L'orientation d'ARCHICAD aux architectes assure que les flux d'activités et les outils de collaboration se mettent à leur service et ceci dès les premières esquisses et pendant toute l'existence du bâtiment.

La plate-forme de votre choix : ARCHICAD a été le premier logiciel de dessin d'architecture disponible pour les deux systèmes d'exploitation Microsoft Windows et Apple Macintosh – ses innovations pour les plates-formes iOS et Android assurent un travail de dessin et une collaboration sans à-coups entre toutes les parties prenantes du projet.

BIM intuitif

Avec son ensemble d'outils inspirés de l'architecture, ARCHICAD se comporte comme l'application BIM la plus naturelle disponible.

Outils intelligents : tout au long des années, ARCHICAD a avancé non seulement dans les domaines comme le flux de travail dès la conception et aussi dans les détails - fournissant des outils intuitifs qui ne sont pas visibles mais à portée de main lorsque vous en avez besoin.

Interface utilisateur graphique: l'interface d'ARCHICAD est un véritable reflet du travail de l'architecte – les options et les commandes reflètent celles utilisées dans la pratique architecturale.

Édition et manipulation 3D: ARCHICAD a été le premier des logiciels BIM à permettre aux architectes de créer et modifier leurs projets dans un environnement 3D, tous les changements sont effectués automatiquement et ce dans toutes les vues correspondantes.

Documentation en un seul clic

Il suffit d'un clic pour assurer que la documentation de construction devienne une fonction standard du processus de dessin.

Génération automatique des dessins : Les vues, coupes, façades, élévations intérieures et documents 3D du bâtiment sont tous dérivés des informations du modèle du bâtiment et sont automatiquement mis à jour.

Dessins coordonnés : Les dessins de détail sont créés automatiquement à partir des informations du modèle du bâtiment et vous pouvez y ajouter des informations supplémentaires - les mises en page et la dénomination se font de manière automatique et coordonnée.

Publication et gestion des révisions : La publication en un seul clic et la gestion ultramoderne des révisions aident les équipes travaillant sur de gros projets et utilisant des formats de fichier variés.

Lorsque vous souhaitez obtenir des images fixes, des animations ou des hyper-modèles interactifs ARCHICAD fournit des solutions professionnelles et complètes pour tous vos besoins de présentation.

Rendus photo réalistes : Le rendu esquisse intégré et le moteur CineRender de MAXON sont rapides et faciles à utiliser, ils produisent des images extraordinaires pour vos présentations client.

Animations photo réalistes : Créez des présentations encore plus réalistes en établissant une connexion entre images rendues et un parcours de caméra, ce qui vous donnera une animation.

Modèles interactifs (BIMx) : Créez une archive de présentation interactive complète du modèle qui peut être visionnée et utilisée sur les appareils mobiles. Visualisation BIM

[MODENA sprl](#)

Boulevard Henri Rolin, 3 à 1410 Waterloo - Tél 02 344 82 82 -

Divers

Quid avec certains panneaux de contreplaqué ?

Antérieurement nous avons connu des matériaux provenant de pays de l'Est qui ont généré des problèmes de qualité, avant que ces produits n'adhèrent aux mêmes titres qu'exigés en Europe.

Aujourd'hui encore d'autres problèmes se profilent.

Lors d'un colloque en France, à propos des panneaux en contreplaqué, on a pointé l'arrivée massive de panneaux en provenance d'Asie, d'Amérique du Sud, de Russie. à un coût favorable, grâce entre autres à de la main-d'oeuvre bon marché, mais tout cela avec un revers de qualité, nous le verrons ci-après.

Le contreplaqué européen est à faces exotiques ou en bois du pays, sapin ou peuplier.

La qualité répond aux normes européennes

Ils s'opposent aux panneaux cités ci-dessus pour diverses raisons.

Les panneaux que l'on trouve dans les grandes enseignes de bricolage ou auprès d'entreprises peu scrupuleuses sont loin d'être les meilleurs. Ils sont le plus souvent en provenance des régions citées ci-avant.

Les collages ne sont pas de qualité, les faces vues sont du vrai papier de cigarette, dans les champs les plis ne sont pas réguliers,

On ignore les essences de bois utilisées, la qualité de la colle et l'origine forestière.

Performance et fiabilité pourraient ne pas être au rendez-vous tant en menuiserie qu'en charpenterie.

La qualité risque de ne pas répondre aux normes européennes.

Informez-vous ou demandez des garanties à l'appui des labels existants.

Georges Foulon

Urbanisation en Wallonie

On va vers une gestion parcimonieuse du territoire et la préservation des zones naturelles.....

Un frein à l'urbanisation en Wallonie !

Il faudra rester dans le périmètre actuellement urbanisé.

Une nouvelle interpellant la Construction et notre Profession.

En 2025, les surfaces à bâtir seront restreintes à +/- 1/3 de ce qui est disponible aujourd'hui

En 2050, pratiquement plus de terrains à bâtir ne pourront être mis sur le marché,

La rénovation ou le travail dans le périmètre existant seront presque seuls de mise.

Tout cela concernera les confrères actuels et les confrères à venir.

Beaucoup de questions en vue et de discussions avec l'Urbanisme.

En 2050, il n'y aura plus de nouvelles parcelles à bâtir

Afin de préserver son environnement, la Wallonie compte mettre un frein à son urbanisation. Selon le journal L'Écho, l'action se déroulera en deux temps.

À partir de 2025, la superficie des nouvelles terres retirées de leur état naturel (forêt ou agriculture) et mises à disposition pour y construire sera limitée à 6 km² par an. À titre de comparaison, la moyenne des nouvelles surfaces constructibles est de 16,2 km² par an pour la période entre 1985 et 2017.



Seconde date à retenir : 2050. Là, il ne sera plus question de sacrifier de nouveaux espaces libres à l'urbanisme galopant.

Il faudra rester dans le périmètre déjà consommé. « C'est pour cette raison que la Région wallonne s'est lancée dans la dépollution des anciens terrains. Ils pourront être utilisés », précise le cabinet du ministre de l'Environnement, Carlo Di Antonio.

Et que se passera-t-il pour les personnes qui auront acheté un terrain en 2045 mais auront attendu d'avoir les fonds suffisants pour construire ?

Ou plus simplement pour les personnes qui auront hérité d'une surface ?

« Si cette parcelle est jugée constructible avant 2050, elle pourra être utilisée par la suite », rassure la porte-parole du ministre wallon.

La Confédération Construction Wallonne n'applaudit pas des deux mains à une telle perspective, tout en reconnaissant « la nécessité d'une gestion parcimonieuse du territoire et d'une préservation des zones naturelles ».

« Les constructeurs craignent que le « stop au béton » freinera exagérément toute possibilité d'urbanisation, alors que la population augmente et que les besoins en espaces résidentiels et économiques restent considérables », indique la Confédération dans un communiqué, prédisant une augmentation des prix et un nouveau recul de l'accès au logement des ménages.

VERS UNE FLAMBÉE DES PRIX ?

Du côté de la Fédération des notaires, on n'est pas surpris de l'intention de la Région. « C'est dans l'air du temps », note son porte-parole Me Renaud Grégoire. Faut-il s'attendre à une flambée des prix au m² d'ici la première raréfaction qui doit intervenir en 2025.

« C'est vrai que cette échéance est proche. Mais je ne pense pas que les gens vont se ruer sur les parcelles. En termes d'investissement, cela ne va rapporter aucun rendement pendant des années. Et puis le prix du terrain n'est pas tout. Il y a aussi les charges pour le rendre opérationnel, par exemple les canalisations et la voirie.

Ces coûts ont été multipliés par dix tandis que le prix de la parcelle triplait.

Par manque d'argent, les communes et les intercommunales font reporter de plus en plus de coûts sur les acheteurs », analyse le représentant des notaires. -

Source : Article de Y.H - LaGazette - 31/01/2018 -

MONTANTS DES COTISATIONS 2018

Membres effectifs : 135 €

Membres aspirants : 75 €

Membres pensionnés : 75 €

Membres non indépendants : 85 €

Membres jeunes architectes stagiaires à l'Ordre :

1^{ère} année à l'ARALg : GRATUIT

2^{ème} année à l'ARALg: 15 €

3^{ème} année à l'ARALg: 25 €

Parrainage : Réduction du montant de la cotisation de 12.5 € par membre parrainé effectivement inscrit à valoir sur la cotisation de l'année suivante.

Cotisation au C.C.P. de l'ARALg : IBAN BE02 0000 1487 4140.

Contact secrétariat : info@aralg.be - 04/340.04.60 les mardis & jeudis 14:00 à 17:00

ASSOCIATION ROYALE DES ARCHITECTES DE LIEGE

Quai des Ardennes, 12 – 4020 LIEGE

Tél. : 04-340.04.60 – info@aralg.be
